

DÉCLARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉLÉGUÉS DE PRESSE

L'assemblée générale des délégués de Presse des titres de PQN, PQR et de PQD vient de prendre connaissance des événements d'une gravité extrême et sans précédent dans les relations sociales du secteur qui ont lieu dans une imprimerie de Presse Quotidienne, la Méditerranée Offset Presse située à Vitrolles.

En effet, la direction du groupe Riccobono, à partir de faits non vérifiés ni avérés, convoque à un entretien préalable à licenciement pour faute grave un délégué du personnel, imprimeur rotativiste : Jeremy Jacques.

Dès l'annonce, la semaine dernière, lors d'une assemblée générale des équipes de nuit qui a duré plus de deux heures, durant laquelle monsieur Riccobono a tenté de justifier sa décision, le personnel à l'unanimité des présents, a voté une non-parution.

Le lendemain matin, les équipes de jour en colère ont pris la même décision. Il a fallu toute la persuasion des délégués et des responsables du syndicat pour ne pas une nouvelle fois aboutir à la non-parution.

La décision du groupe Riccobono crée un précédent dans l'histoire des relations sociales des imprimeries de Presse qui augure ce que nombre d'équipes syndicales constatent sur le terrain, une volonté affichée des éditeurs de changer de paradigme social, traduite et mise en œuvre, en l'occurrence, par leur imprimeur dédié le groupe Riccobono.

A l'heure où le patronat et son gouvernement s'emploient à détruire notre code du travail, où la répression anti-syndicale n'a jamais été aussi violente dans les entreprises comme dans la rue, les éditeurs de Presse ont décidé d'en terminer avec le cadre social historique des ouvriers du Livre.

A l'heure où le patronat et son gouvernement s'emploient à détruire notre code du travail, (...) les éditeurs de Presse ont décidé d'en terminer avec le cadre social historique des ouvriers du Livre.

Le déchainement de violence dans les médias, encore récemment, contre notre profession, comme celle de nos camarades dockers, illustre parfaitement leur velléité réactionnaire de remise en cause de nos statuts.

Déjà à trois reprises, en 2015, le gouvernement actuel a tenté, sans succès encore, de dissoudre la convention collective des ouvriers du Livre.

Utilisant la baisse, qu'ils ont programmée, de la charge imprimée, ils font feu de tout bois pour amener toujours plus les équipes syndicales à renoncer à des droits, le premier d'entre eux étant l'emploi !

Rien n'est dû au hasard, cette attaque contre la CGT au regard du devenir des imprimeries dans le Sud-Est qui est un des dossiers urgents mis en avant par la Fédération, devait déboucher sur une première rencontre le 1^{er} juin dernier au SPQN avec l'ensemble des éditeurs de la région et de la presse nationale.

L'annulation de cette réunion par le SPQN, au prétexte de la non-parution de titres dans le cadre du mouvement social actuel, résonne comme un prélude à leur volonté de réorganiser le réseau d'impression et de distribution sans réelle concertation. Le licenciement pour faute grave d'un rotativiste de Presse, élu du personnel dans cette imprimerie, donne le coup d'envoi de l'offensive patronale qui doit se voir opposer des actions à la hauteur de l'enjeu.

Résolution de l'assemblée générale des délégués de presse :

NON AU LICENCIEMENT DE NOTRE CAMARADE JÉREMY JACQUES

- Les délégués réunis ce jour s'opposent fermement à la procédure illégitime de licenciement de notre camarade Jeremy Jacques, délégué du personnel rotativiste de Presse.
- Ils demandent au SPQN de recevoir instamment une délégation fédérale concernant la situation de crise générée par la direction du groupe Riccobono.
- Ils appellent l'ensemble des équipes syndicales, dans un premier temps, à soutenir le syndicat Filpac-Cgt de Vitrolles et notre camarade Jeremy Jacques victime de cette cabale anti-syndicale, en envoyant une motion de soutien au syndicat de Vitrolles MOP et exigeant la levée immédiate de la procédure engagée. •

Syndicat Filpac-Cgt de Vitrolles : michael.pinci@gmail.com
Comité d'Entreprise de MOP : ce.mop@hotmail.fr
Et pour la direction du groupe : guillaume@riccobono.net